



AIPST-CUEFA Association des Ingénieurs de la PST et du CNAM

POUVOIR

Madame/Monsieur _____

assistera à l'assemblée générale et à l'assemblée générale du 8 mars 2008

n'assistera pas à l'assemblée générale et à l'assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2008 et donne pouvoir à :

Madame/Monsieur _____

pose sa candidature pour le bureau de notre association

Date :

Signature précédée de « Bon pour pouvoir »



PARTICIPATION AU REPAS

Madame/Monsieur _____

participera au repas du 8 mars 2008
accompagné(e) de _____ personne(s)

souhaite rejoindre le restaurant par les bulles

ne participera pas au repas

Participation :

24 € pour les adhérents de l'association et leur conjoint(e)

34 € pour les non-adhérents de l'association et leur conjoint(e)

3.95€ pour les bulles (sous réserve d'un nombre suffisant de participants)

Ci-joint chèque de 24 € x _____ + 3.95 € x _____ = _____ €

Ci-joint chèque de 34 € x _____ + 3.95 € x _____ = _____ €

A l'ordre de l'Association des Ingénieurs PST

Coupon et règlement à retourner **avant le 29 février 2008** à :

Jean-Baptiste NUSSAS
124 A avenue Général Leclercq
38950 Saint Martin Le Vinoux
Courriel : aipst.cnam@gmail.com